



Compte rendu et Procès-verbal n° 44

Réunion du Comité de Direction : le 12/12/2017

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames HOLTHUIS Fenneke, MANGIN Joëlle, MOULIN Françoise THIERIOT Sandrine, Messieurs AUBERT Francis, BISTON Christian, DIVOUX Philippe, HARAUX Jean-Marie, HILAIRE Martial, MENTREL Jean-Louis</i>
Membres suppléants	<i>Madame GUILLOT Laure, Messieurs JULIEN Hervé, SCHMITT Dominique, SIMEON Jacques</i>
Excusés	<i>Mesdames BOURION Marie, CORTESI Sylvia, FINSTAD-MILLION Krista, FORQUIN Josette, HISLER Anne, POIRIER Céline, Monsieur MOREL Christian</i>

Le douze décembre deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES.

- La séance est ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 17/10/2017
- 2) DELIBERATIONS
 - Prime de fin d'année
 - Durée d'amortissement des biens : le site internet
 - Billetterie spectacle Claude Vanony (02 mars 2017)
- 3) Semaine fédérale de Cyclotourisme 2018
- 4) Programme d'animations 2018 – idées et suggestions
- 5) Présentation du site internet
- 6) Les nouveautés de l'OT, espace Wifi et aménagements
- 7) Questions diverses :
 - Renouvellement parc VTT
 - Point ligne SNCF présenté par C.BISTON
 - La Monnaie locale : la Brimbelle présentée par L. GUILLOT

1 – Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

2 – Approbation du compte-rendu du 17/10/2017

Le compte-rendu du comité de direction du 17/10/2017 fait l'objet d'une objection concernant l'omission du festival "Epinettes en balade". Celui-ci n'a pas été mentionné dans le soutien aux événements du territoire. Une rectification sera effectuée dans le compte-rendu et celui-ci sera envoyé à nouveau au Comité de Direction.

3 – DELIBERATIONS

➤ DÉLIBÉRATION N° 01-12/12/2017

OBJET : Prime de fin d'année

PRIME SUR OBJECTIFS DE DAVID DOUSSET

Le Comité de direction,

Conformément à l'article 10 : Rémunération du contrat de travail de David DOUSSET, une prime sur objectifs peut être versée sous réserve que les objectifs soient atteints et après validation du comité de direction.

Madame Delphine GREVISSE propose de fixer son montant à 500 € brut

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'approuver l'obtention de la prime sur objectifs pour David DOUSSET

➤ DÉLIBÉRATION N° 02-12/12/2017

OBJET : Prime de fin d'année

GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE DE Claire BARCIK et Amina YAZID

Le Comité de direction,

Conformément à la Convention Collective Organismes de Tourisme n° 3175, IDCC 1909, il est prévu de verser une gratification de fin d'année qui s'ajoute à la rémunération de décembre.

Monsieur le directeur propose de fixer le montant à 500 € brut pour claire BARCIK et à 250 € pour Amina YAZID eu égard à son temps de travail (1/2 temps).

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'approuver la gratification de fin d'année pour Mesdemoiselles BARCIK et YAZID

➤ **DÉLIBÉRATION N° 03-12/12/2017**

OBJET : Durée d'amortissement des biens – le site internet

Lors de cette séance la présidente propose d'ajouter l'amortissement du site Internet comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

IMMOBILISATIONS	
Catégories de biens	Durée d'amortissement
IMMOBILISATION INCORPORELLES	
Site Internet	3 ans
Logiciels	2 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériels classiques	6 ans
Installations et appareils de chauffage	10 ans
Installations et appareils de climatisation	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiments, installation électriques et téléphoniques	15 ans

Après en avoir délibéré Le Comité de direction, à l'unanimité :

- Approuve l'amortissement du site internet sur **3 ans**.

➤ **DÉLIBÉRATION N° 04-12/12/2017**

OBJET : Billetterie spectacle Claude VANONY

Madame Delphine GREVISSE propose d'assurer une billetterie et d'encaisser, pour le compte de l'association « Chemin de la Paix et de la Liberté », les billets d'entrée au spectacle de Claude VANONY qui se déroulera à Bruyères le vendredi 2 mars aux tarifs qui suivent :

25€ tarif adulte

10€ tarif enfant de - 12 ans

La convention de partenariat prévoit de rétribuer ce service à hauteur de 0.50 € par billet vendu.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter le partenariat avec l'association « Chemin de la Paix et de la Liberté ».

Martial HILAIRE précise que le dernier passage de Claude VANONY à Bruyères date de 2011, avec un spectacle joué à guichet fermé. Les tarifs restent identiques à ceux de 2011. Ce gala pourra accueillir 500 personnes.

4 – SEMAINE FEDERALE DE CYCLOTOURISME

- **Dates** : du 5 au 12 août 2018
- **Date de la 1^{ère} édition** : 1927
- **Dates de passage dans les Vosges** : 1972 (Saint-Dié) et 1977 (Neufchâteau)
- **Participants attendus** : entre 10 000 et 15 000 pers.
- **Bruyères dans l'édition 2018** : la ville sera un **point d'accueil le mardi 7 août**, journée consacrée à la Perle des Vosges et la Vallée des Lacs, les Crêtes vosgiennes où se dérouleront 4 parcours de 54, 85, 110 et 148 km au départ d'Épinal et Gérardmer.

L'Office de tourisme n'a pas été contacté par le comité d'animation car la personne en charge de cette fonction est en cours de recrutement.

A défaut d'avoir un interlocuteur défini, l'OT va prendre contact au plus vite avec le Président.

Afin de proposer des animations à destination des participants à cette manifestation, la Présidente propose de mettre en place une réunion hors cadre du Codir, réunissant les personnes intéressées, en début d'année 2018.

Françoise MOULIN précise que le Club Vosgien a été contacté pour accueillir et organiser des sorties pour les accompagnateurs.

5 – Programme d'animation 2018

➤ Idées / Brainstroming

- Lithophanie – Gérard GRANDIDIER – Cheniménil
- Papeteries – Laval sur Vologne
- Artiste peintre – Huguette LECOMTE – Laval sur Vologne
- Chasse au trésor en VTT
- Travail du bois – M. Jean-François RIVAT - rue Abel Ferry à Bruyères
- Maraichage Serre de Sylvie – Grandvillers
- Boutique produits régionaux - Melle RIVAT – Laveline devant Bruyères
- Rallye nature/environnement en partenariat avec la CCB2V (en été)
- Groupe mycologique
- Sortie avec le centre équestre de Cheniménil
- Activité cuisine/beignets de Myrtilles avec un restaurateur
- Circuit des fontaines - Fontenay
- Apiculture (voir avec Christian MOREL)
- Activités avec les sociétés de pêche
- Revaloriser la montagne des fourmis (chasse aux trésors)
- Grotte aux sorcières

➤ **Rallye touristique en voiture**

Projet : mise en place d'un circuit pour véhicules 2 et 4 roues , ainsi qu'un road book, qui permet la découverte du territoire.

Objectifs : - Créer un événement

- A terme, ce circuit pourra être proposé aux touristes toute l'année.

Procédure administrative : instruire un dossier à déposer en préfecture minimum 2 mois avant l'événement et prévenir les communes traversées par courrier.

Réglementation : 50 voitures inscrites maxi, pas de vitesse, pas de kilométrage, départ échelonné.

Temps de préparation : 3 mois environ

Le Comité de direction est favorable à l'idée et souhaite que cet événement se démarque des rallyes classiques. Un membre soulève toutefois l'absence de la notion d'écologie dans ce projet, qui pourrait être pallié par l'utilisation de véhicules propres.

D'autre part, le projet pourrait être enrichi avec des points de convivialité autour d'une petite restauration. Des associations peuvent être sollicitées pour l'organisation de cet événement : Racines de Bruyères et ses environs, les Solex de Fontenay, Motocross de Champ-le-Duc...

➤ **Marché de terroir**

Monsieur BISTON annonce que les marchés de terroir de Docelles seront dorénavant gérés par une association regroupant les producteurs exposants. Les marchés se tiendront les mardis (et non plus le vendredi, jour trop concurrentiel) à l'intérieur du site de Lana. La restauration sera assurée par les producteurs eux-mêmes afin de valoriser leurs produits locaux. Les animations sont en cours de réflexion.

➤ **Lancement de saison**

La présidente propose d'organiser le lancement de saison 2018 sur le site de Lana à Docelles.

6 – Présentation du site internet

David présente une navigation du futur site internet. Il détaille les rubriques et les fonctionnalités (impression de page, calcul d'itinéraire, lien vers les prestataires, ...). Il insiste sur le fait qu'un travail de mise en page est en cours. Nous pouvons espérer une livraison fin janvier 2018.

7 – Les nouveautés de l'OT

➤ **Label Tourisme et Handicap**

Ce label garantit un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes handicapées.

Ce label est une vraie reconnaissance concernant les aménagements et les efforts fournis, notamment par la CCB2V, qui a soutenu financièrement le projet.

Nous programmerons prochainement un accueil presse.

Un membre suggère de demander un devis auprès de l'émaillerie de DEYCIMONT pour la réalisation de la plaque.

Seuls 2 offices de tourisme sont classés Tourisme et Handicap dans les Vosges. Et ce sur les 4 handicaps.

Notre labellisation est aussi une manière de promouvoir la marque "Tourisme et Handicap" auprès des partenaires économiques et touristiques, afin que des démarches et aménagements favorisant l'accueil de personnes en situation de handicap, soient entrepris sur le territoire.

➤ **L'espace Wifi**

L'espace Wifi est actif au sein de l'OT avec une connexion sécurisée.

L'installation prévue permet de délivrer un ticket par utilisateur pour une durée de 1h avec un mot de passe spécifique. De ce fait, nous respectons la loi en vigueur sur la mise en place d'un tel dispositif. Ce nouveau service répond à un des critères éligibles pour le classement en catégorie II.

➤ **Aménagement de la Boutique**

Avec l'aide de Marie BOURION, l'espace boutique a été nouvellement agencé, notamment avec l'installation de caissons au mur.

Les articles sur la randonnée, proposés par la Commanderie de Ménémont, sont également en vente.

8 – Questions diverses

➤ **Renouvellement du parc VTT**

David rappelle que les VTT sont la propriété de la Communauté de Communes. Le renouvellement du parc des VAE sera proposé au Conseil Communautaire du 18 janvier 2018.

➤ **Point ligne SNCF**

Monsieur BISTON souhaite agir pour la préservation de la ligne de train Epinal – Strasbourg qui passe par Bruyères.

Cette ligne ferroviaire vient de bénéficier de crédits pour restaurer le tronçon Saint-Dié-Strasbourg, ce qui est une excellente nouvelle pour la pérennité de la ligne.

Certaines rumeurs infondées sur l'éventuelle fermeture du tronçon Epinal-Saint-Dié incitent le comité de soutien à mener des actions pour la défense de cette ligne (concordance des horaires avec les établissements scolaires...)

Pour aller plus loin, ce comité souhaite également faire valoir le droit de cette ligne auprès du ministère.

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues pour promouvoir cette ligne. Les membres ont spontanément évoqué un autorail touristique et un train pour aller au marché de Noël de Strasbourg.

➤ **La monnaie locale : la Brimbelle**

Laure GUILLOT a présenté la monnaie locale et citoyenne vosgienne qui se nomme la Brimbelle et qui est éditée par la Banque de France. L'objectif de cette monnaie est de redynamiser l'économie locale en relocalisant les échanges, favoriser la consommation responsable, éthique et écologique. Il ne s'agit pas d'une monnaie spéculative et elle est

indexée sur l'euro . Six groupes locaux se sont formés dans les Vosges, dont un coordonnant le secteur de Bruyères, Granges/Vologne et Gérardmer.

Laure émet l'idée que l'OT devienne un bureau de change. Sa suggestion est bien perçue par le Comité de Direction

➤ **La voie verte**

Hors cadre de l'ordre du jour, M. MENTREL souhaite connaître la position de l'OT concernant la voie verte entre Bruyères et Gérardmer. Ce projet amène plusieurs discussions avec des points de vue discordants. De ce fait, aucune réponse constructive n'a pu aboutir.

L'ordre du jour étant épuisé,
La Présidente déclare la séance levée à 20h45.

Le 18 décembre 2017

Le secrétaire de séance
Le Directeur,
David DOUSSET

Pour l'Office de Tourisme – EPIC
La Présidente
Delphine GREVISSE

